

# COMPTE-RENDU

Séminaire des élus organisé le 5 octobre 2019 à l'ESAD



valence  
romans  
**AGGLO**

## COMPTE-RENDU

En 2015, les élus communautaires ont élaboré et adopté un projet de territoire pour les années 2015 à 2020.

En cette période de fin de mandat, le Président a souhaité réunir tous les élus pour :

- Établir un **1<sup>er</sup> bilan de la mandature 2014-2020** et de la mise en œuvre du projet de territoire ;
- Permettre aux élus du territoire de **s'exprimer sur les politiques** menées par l'Agglo et sur leurs souhaits pour l'avenir ;
- **Recueillir et évaluer les propositions** de nouvelles actions pour le prochain mandat.

Sous forme d'ateliers, près de 130 personnes, élus et techniciens, se sont réunis durant une journée entière, accompagnées par les animateurs du Cabinet UMANAO.

Ce document présente un recensement synthétique des propositions et réflexions qui s'y sont exprimées.



## Sommaire

### ATELIER 1

**SOUTENIR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI P. 3**

### ATELIER 2

**PLACER LA COHÉSION SOCIALE AU CŒUR DU PROJET TERRITORIAL P.5**

### ATELIER 3

**RENFORCER LA VITALITÉ CULTURELLE P.7**

### ATELIER 4

**PRÉSERVER UN CADRE DE VIE REMARQUABLE SUR TOUT LE TERRITOIRE P.10**

### ATELIER 5

**GARANTIR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉQUILIBRE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE TOUS LES TERRITOIRES P.13**

## ATELIER 1

# SOUTENIR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

## 1 Développement du territoire

### Repenser la notion de zone d'activités

Dans un contexte de rareté du foncier utilisable, il apparaît nécessaire de définir des priorités (démarchage des entreprises, reconquête des friches, rachats des zones délaissées, critères d'attribution...) en lien avec le SCOT.

Mieux prendre en compte les difficultés d'accès aux sites : LACRA (Lautagne-Chabeuil-Pizançon), 4<sup>e</sup> pont...

Valoriser le potentiel de mobilité du territoire (bus/vélo/autopartage) et le développer en améliorant les infrastructures (pistes cyclables...).

### Préciser les rôles des villes centres

dans la dynamique du développement de l'Agglo avec une complémentarité rural/urbain. Renforcer le « pôle foire » de Romans (question des locaux) pour rechercher un équilibre Palais de la Foire à Romans et Palais des Congrès sur Valence.

### Mieux travailler les Relations Agglo /

**Communes** pour plus de complémentarité. Par exemple : (in)formation et mise à disposition d'outils pour la gestion du foncier. Développer l'identité et le sentiment d'appartenance à l'Agglo sans pour autant exclure les autres parties prenantes (fédérer).

## 2 Convergence entre industrie, services et numérique

### Mieux définir les besoins liés aux transformations de la société et de l'économie

pour identifier les impacts sur le rôle et le fonctionnement de l'Agglo.

### Quel rôle pour l'Agglo sur ce sujet ?

Interlocuteur unique, coordinateur, facilitateur... ? Quelle complémentarité avec les acteurs existants ?

### Avec quels objectifs ?

## 3 Attractivité économique et touristique

**Utiliser tous les moyens de promotion existant au bénéfice de l'Agglo** (exemple d'Only Lyon)

**Conforter l'utilisation de nos ressources et de nos outils d'attractivité** (par ex. aéroport, halte fluviale, port de plaisance...)

### Prospecter / promouvoir de façon ciblée par rapport aux singularités du territoire

soit vers des filières identifiées, soit pour des « expériences différenciantes » que peut offrir le territoire.

Développer un tourisme « qualité de vie ».

## 4 / Accompagnement à l'Emploi et accès à l'Enseignement supérieur

Favoriser des actions pour « former à être formable » afin de développer l'employabilité (de la population locale).

Favoriser la mise en place d'unités et de dispositifs alternatifs de formation ciblés sur des besoins du territoire, identifiés et non couverts.

Le « 333 » : expérience intéressante à suivre dont il faudra tirer les retours de façon continue.

## 5 / Conception et intelligence collectives - démocratie participative et gouvernance partagée

Conforter, expliquer, développer les pratiques de communication, de dialogues, de concertation et de prises de décision mises en œuvre pour Harmonie 2030 et TIGA et les généraliser comme forme de gouvernance au niveau de l'Agglo.

Inventer des nouveaux modes de collaboration pour répondre aux besoins non couverts - Exemple de ce qui a été fait avec « Start up de territoire ».

Besoin de développer les évaluations, des indicateurs et de feedbacks pour mieux faire évoluer les besoins de gouvernance.

## ATELIER 2

# PLACER LA COHÉSION SOCIALE AU CŒUR DU PROJET TERRITORIAL

Les grandes thématiques abordées par les 2 groupes (matin et après-midi) :

**La cohésion territoriale passe par une équité de traitement.** La répartition des compétences, en particulier la possibilité de segmenter une compétence est au cœur de cette recherche d'équité. Ainsi, pour les communes de moins de 5.000 habitants, il est intéressant de pouvoir déléguer ou mutualiser une compétence, de l'ingénierie.

L'agglomération s'est construite dans un climat d'écoute, de communication, d'échanges, en particulier sur le lien ville-rural, la simplicité. Que cela continue !

**Une attention doit être portée par l'échelon d'agglomération à la question des mixités sociales,** de genre, culturelles, générationnelles...

Il faut **travailler une identité territoriale par les spécificités et fiertés de l'agglomération** comme le sport, la restauration collective... Il faut mieux identifier l'agglomération.

Faire attention aux solidarités : celles entre communes, la solidarité sur la question des tarifs (le plus proche, le plus commun possible), celle de la mobilité : continuer la prise en charge des transports là où elle s'effectue déjà (jeunesse).

## 1 / Familles

**Crainte que les équipements d'agglomération (et communaux) se spécialisent dans l'accueil des publics précaires.** On sent des fractures, surtout sociales, mais également générationnelles, communautaires... On constate le développement d'une offre privée sur la petite enfance. Quantitativement, on sait que le territoire est bien couvert, l'enjeu est aujourd'hui de continuer à avoir des équipements qui accueillent en mixité.

**Il faut mieux intégrer les publics spécifiques.** Il s'agit de qualité et d'adaptation de l'accueil, pas d'une question d'investissement immobilier, qui a déjà été réalisé.

**Favoriser l'émergence d'équipements hybrides** sur la petite enfance (exemple : crèches familiales).

**Continuer à expérimenter sur la petite enfance** (cf. projet Gepetto).

**« Redorer le blason » des assistantes maternelles,** surtout en milieu rural : soutien aux RAM (sur les métiers, sur les représentations des assistantes maternelles).



4



5

**Question sur les Espaces Publics Numériques** (EPI) outils importants pour lutter contre la « fracture numérique » : repris et installés dans les médiathèques, certains ont vu leur fréquentation baisser par rapport au fonctionnement antérieur en site propre.

## 2 / Enfance / Jeunesse

**Validation de l'intérêt de la compétence jeunesse à l'Agglo pour les communes de moins de 5.000 habitants.**

Evaluation du fonctionnement des centres de loisirs par les communes : bilan nuancé en raison des disparités de tarifs suivant les communes.

Des élus rappellent l'exigence de solidarité entre communes, demandent un bilan et de retrouver, d'une façon ou d'une autre, une solidarité.

**Besoin de développer la prévention spécialisée** sur les communes rurales.

**Projet de mettre en place un projet de formation BAFA au niveau agglo** : difficultés à recruter des personnes formées.

## 3 / Sport

**Natation** : le fait de répondre à 100 % aux fondamentaux de l'apprentissage de la nage pour les scolaires devrait devenir un marqueur fort dans l'identité de l'Agglo.

**Volonté de se doter d'une vraie stratégie piscine** : le retard d'investissement est globalement rattrapé. Il faudrait maintenant se mettre d'accord sur l'ambition pour le futur : certains veulent s'arrêter là, d'autres veulent poursuivre le plan piscine, continuer à le développer, notamment sur la question touristique pour les piscines d'été de plein air.

**Proposition de fédérer le territoire par un sport collectif** (rugby, hand féminin) : développer un club, un label ? L'idée a été entendue. Chacun est conscient du long chemin à parcourir, d'abord du côté des clubs. Une aide de l'Agglo à l'investissement pour les équipements des « clubs phares » du territoire pourrait être mise en place.

**Suggestion de mise en place d'une aide, d'un soutien financier sur les équipements sportifs ruraux** (notamment gymnase).

**Proposition d'organiser tous les ans des « assises du développement sportif ».**

## 4 / Autres actions

**Crématorium**  
Satisfaction sur cet équipement, reste à le finir sur ses abords : besoin d'une haie pour cacher l'environnement de zone industrielle.

**Gens du voyage**  
Travailler sur la sédentarisation (le reste est bien pris en charge avec des aires bien réparties, bien équipées mais problème d'embolisation parfois avec ceux qui se sédentarisent). Le faire avec les communes concernées : les communes de + de 5 000 habitants.

**Restauration collective**  
Satisfaction des communes en tant qu'utilisatrices. Poursuivre sur le local, le bio, la construction des filières, confirmer la hausse des capacités.

**Développer un ou des appels à projet pour la restauration collective**  
Par exemple, répondre au besoin de se passer du plastique en favorisant les entrepreneurs locaux.

**Informatisation**  
Poursuivre le travail, ne pas oublier de mettre à jour, renforcer les conseils techniques (pour éviter des achats de matériels non compatibles par exemple).

## ATELIER 3

# RENFORCER LA VITALITÉ CULTURELLE

## 1 / Une politique culturelle diversifiée

L'offre et sa diversité est clairement très vaste et peut-être même pléthorique, même si toute la palette n'est pas couverte directement, par exemple notamment sur la musique classique ou l'opéra.

La diversité culturelle est par ailleurs le fait de très nombreux acteurs, à la fois institutionnels, associatifs et bénévoles, émanant directement de chaque micro-territoire.

La question de la répartition géographique a été au centre des débats et interpelle notamment les élus des communes plus éloignées de l'offre. Un débat s'est engagé sur la question de la centralité des équipements, la différence d'offre entre secteurs urbains ou ruraux... L'objectif pour l'Agglo est bien de continuer à aller vers, d'aller à la rencontre de... vers des publics éloignés, vers des territoires délaissés, vers une forme de désacralisation décentralisée.

L'idée est de faire connaître et de donner envie, de repartir de la réalité du terrain et de ce qui fonctionne.

4 initiatives et suggestions issues des échanges qui vont notamment dans ce sens.

**L'achat par l'Agglo d'un chapiteau itinérant** permettant d'aller installer des spectacles « grande forme ».

**Le développement et une meilleure information du dispositif Culture & Territoires** en multipliant les appels à projets pour les territoires ruraux.

**La fabrication d'une grande vidéo de lancement de saison**, avec l'ensemble des structures et équipements qui pourrait servir de base à des soirées dans les communes, animées par des associations et ou ambassadeurs des équipements.

**La création à l'échelle du territoire d'un festival** ou événement structurant et identitaire, fédérant les collectivités. La piste des arts plastiques par exemple a été évoquée... (à l'instar de « Chemins de peintres » qui s'étend mais ne touche pas encore tout le territoire de l'agglo).

**Le soutien à de nouveaux sites structurants** de type musée devra être envisagé.

## 2 / Une offre de qualité

La seconde thématique portait sur les enjeux et conséquences de la qualité de la programmation, à la fois sur la fréquentation, la reconnaissance par les labels, l'image du territoire.

**Nécessité de montrer que l'offre de qualité est à « petit prix ».**

**L'unanimité s'est faite autour de la qualité portée comme un choix politique assumé.**

Ce choix qui met du temps à s'installer doit être clairement conforté, à travers les budgets de fonctionnement, la politique de subventions et de partenariats...

Ces enjeux forts sur la qualité doivent être portés sans exclure, sans ostracisme en luttant contre une tendance à « l'entre soi ». Il faut décloisonner, permettre un accès désacralisé à la qualité pour tous. Un travail de fond doit continuer à être mené avec les partenaires culturels sur les choix de programmation, la diversité des contenus...

**Les mots clés de la future politique culturelle de l'agglomération**, pensée clairement et assumée comme un axe stratégique sont les suivants :

- **Continuité.**
- **Communication** : plus lisible et plus claire.
- **Mutualisation** (avec par exemple le choix d'une plate-forme commune pour diffuser l'agenda culturel...).
- **Coordination** des différents services et acteurs.

- **Solidarité** face à l'itinérance culturelle territoriale.

## 3 / Infrastructures et investissements

**Il faut valoriser les équipements structurants et les étayer**, avec notamment, quand c'est possible, des investissements pour leur mise aux normes et pour répondre aux attentes des publics. Nécessité de rendre visible la modernisation des locaux, pas uniquement l'organisation de l'offre.

On peut par exemple citer l'amélioration réussie du théâtre du Rhône, le fait de mettre des lieux de vie et de restauration quand c'est possible dans les équipements, mais aussi de mutualiser les événements autour de dates et de spectacles en permettant par exemple aux spectateurs de visiter du patrimoine juste avant leur spectacle.

**Les questions de gastronomie, de patrimoine, de tourisme et de culture** sont clairement liées.

**En matière de lecture publique, nécessité de continuer à travailler sur la rénovation**, le réaménagement de nos équipements (ex. Médiathèque de Simone de Beauvoir).

**Question du transfert des médiathèques communales à l'Agglo** : 4 critères sont prévus, puis un vote en Conseil Communautaire.

## 4 / Développement de la fréquentation

**La bonne fréquentation des équipements est soulignée** ; elle est de l'ordre de 90 % actuellement sur les équipements culturels de l'Agglo. Cela pose la question des nouveaux publics, les abonnements étant très utilisés, cela favorise un accès réservé aux mêmes personnes.

**Pour augmenter le nombre de visiteurs/spectateurs, l'agrandissement des structures doit s'appréhender** aussi en fonction des nouveaux coûts de fonctionnement induits.

**Il serait sans doute possible de réserver un accès à de nouveaux publics**, en laissant quelques places disponibles pour chaque spectacle au dernier moment ou en favorisant la possibilité pour les abonnés d'emmener de nouveaux spectateurs.



## ATELIER N° 4

# PRÉSERVER UN CADRE DE VIE REMARQUABLE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Tous les acteurs participant à l'atelier souhaitent :

**Pouvoir agir ensemble** sur les composantes car c'est l'échelle intercommunale qui est pertinente.

**Que l'Agglo prenne en compte les modifications structurelles** des modes de productions et consommations énergétiques au regard de leur territoire (spécificités).

**Agir plus localement** sur la collecte et le traitement de leurs déchets, obtenir les leviers pour agir localement (informations, prévention, répression).

**Avoir une vision de l'approche globale du territoire** pour répondre au mieux aux « espérances » des usagers.

**Être des acteurs éclairés et agissant** pour la préservation de leur environnement (structuration filières agricoles, restauration collective, pôle de relations usagers).

À noter que le Plan Climat Air Energie (PCAET) englobe la totalité du champ du Développement Durable : bio diversité, circuits courts... Il comporte 82 actions au total. Intérêt à le valoriser.

## Développement durable, transition énergétique

### Agriculture

**Développement stratégie alimentaire territoriale à confirmer** / Economie circulaire « Circuit court ».

**Peu de bio sur le territoire de l'agglo** ; incitations pour les agriculteurs à passer le cap.

### Habitat

**Pérenniser la plateforme de rénovation énergétique.**

**Réduire les habitats insalubres vétustes.**

**Préparer, réfléchir, accompagner le PLUI**, pas de consensus sur la nécessité (transformation en Communauté urbaine : questionnement sur le prochain mandat, attention le PLUi est obligatoire).

**Favoriser les coopérations inter-communales en matière d'urbanisme.**

**Réfléchir aux logements vacants.**

**Préoccupation sur les centres anciens avec habitat social déguisé, marchands de sommeil** : créer un permis de louer pour que des agents agglo vérifient

la capacité des propriétaires à louer certains logements (problème du logement indigne). Il faut placer les propriétaires face à leurs responsabilités, agir pour résorber l'habitat insalubre.

**Beaucoup de locaux commerciaux sont concernés aussi.**

### Assainissement

**Inscrire l'assainissement dans la politique globale de l'eau.**

**S'intéresser à la redevance assainissement.**

**Réaliser une étude sur les eaux de ruissellement et infiltration.**

**Améliorer la coordination communes/ Agglomération** : mieux connaître les projets d'assainissement de l'Agglomération.

**Penser à une gestion intégrée des eaux pluviales** : « nature de nos villes ».

**Valoriser les eaux usées.**

**Veiller à la cohérence du schéma d'orientation** : aux besoins des territoires / avec les élus des territoires.

**Manque d'une communication précise entre les projets de travaux des communes et les objectifs de l'assainissement** : perte de temps et d'argent. Gênant en cœur de ville surtout : améliorer les coordinations communes/Agglo.

**Remettre de la nature en ville** : lutte contre les îlots

de chaleur : important aussi pour la récupération et l'infiltration, la réutilisation des eaux de pluie.

**Stratégie de traitement des eaux de ruissellement** : manque un schéma directeur sur la façon dont on les traite.

### Gestion des déchets

**Insister sur les liens entre déchets et économie circulaire locale.**

**Améliorer l'accessibilité, le versement dans les déchèteries** - Optimisation des collectes.

**Responsabiliser / être répressif / plan de gestion des déchets** : gestion des déchets sauvages.

**Développer, instruire des actions de prévention.**

**Optimiser les points de collecte des déchets.**

**Optimiser le traitement des déchets plastiques.**

**Créer une charte d'exemplarité pour les entreprises et institutions.**

**Attention à l'accessibilité des bennes déchets** (personnes âgées, à mobilité réduite).

**Amplitude d'ouverture des déchetteries à améliorer**, création d'une déchetterie mobile.

**Mise en place d'une réflexion sur la redevance incitative** : iniquité devant la TOM car basée sur le foncier bâti ?

**Problème de la collecte des encombrants** pour ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer

**Trouver des solutions/débouchés pour les déchets de cantine.**

## Éclairage Public

**Optimiser le schéma d'orientation.**

**Améliorer les zones noires.**

**Favoriser la biodiversité** avec des suppressions possibles de points lumineux à évoquer.

**Réfléchir sur les horaires d'éclairage**, même si le niveau de décision doit rester au niveau communal.

**Mise en place d'un schéma directeur lumière ?** avec optimisation de la consommation.

**Développer l'extinction de l'EP dans certaines zones.**

**L'abaissement d'intensité est aussi générateur d'économie**, pas uniquement le noir. Le travail est déjà lancé (Lacra, Pont des Lônes...)

**Prendre en compte les conditions de circulation et les besoins de sécurisation.**

### Remarques d'ordre général

- Replacer la relation homme au cœur du débat dans la gestion du territoire.
- Promouvoir la cohérence territoriale.
- Reconnaître places et rôles des acteurs, instances.

- Éclairer l'Agglomération dans sa prise de décision en s'appuyant plus sur les retours des élus et usagers du territoire et permettre ainsi la structuration de la stratégie globale.
- Insister sur l'accès à l'information, même présente à ce jour, l'information n'est pas accessible, de nombreux acteurs ne perçoivent pas les infos.
- Pas d'opposition sur l'action politique en cours, les élus souhaitent faire partie intégrante de la politique, ils demandent encore plus de légitimité dans leurs actions et plus de reconnaissance dans leurs missions
- Mettre en œuvre les actions du PCAET, continuer sur cette dynamique.
- S'approprier et intégrer le PCAET et les PLU des communes.
- Axer sur la communication des actions en cours, améliorer la visibilité.
- Continuer à réaliser des projets de méthanisation.

## ATELIER 5

# GARANTIR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉQUILIBRE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE TOUS LES TERRITOIRES

## 1 / Coordination des politiques contractuelles

### Équité

- Mieux tenir compte des spécificités des communes pour la répartition des subventions (contrat de ruralité par exemple), en prenant en compte d'autres critères comme un prorata de l'effort fiscal de chaque commune.

### Autonomie

- Volonté de plus d'autonomie vis-à-vis de l'Etat et des documents de planification (PRU, PLH, Politique de la ville). Sur la politique de la ville, un souhait de garder des opérationnalités différentes pour les 2 quartiers éligibles de l'Agglomération (Valence et Romans).
- Un besoin de bénéficier de dispositifs pour revitaliser les centre-bourgs, pour les petites communes non-éligibles au PRU.

### Information / Ingénierie

- Un besoin d'avoir plus d'informations quant aux subventions disponibles pour les communes, et d'un accompagnement dans leurs mises en oeuvre > mise à disposition d'une personne ressource.

## 2 / Aménagement du territoire

### Équité / Solidarité

- Etre vigilant à prévoir un développement équitable sur le territoire, dans le développement des infrastructures et de la fibre.
- Le déploiement de la fibre est à poursuivre, avec des précautions à prendre pour le cadre de vie (fibre : déploiement de poteaux dans certains cas).

### Respect

- De manière générale, respecter les spécificités des territoires et la connaissance qu'en ont les maires (sur leur territoire, le besoin des populations, le patrimoine bâti/paysager).
- Plus particulièrement sur le PLUi, un sentiment de perte de compétences au profit de l'Agglomération (droit des sols propre au maire, par exemple). Si débat sur le PLUi, il s'agira de respecter les opinions de chacun > Mais besoin d'informations et de préparation pour se doter d'une culture commune PLUi en vue du débat de début de mandat (vote obligatoire du conseil communautaire au début de chaque mandat sur



la mise en œuvre ou non du PLUi), voire d'un service dédié par l'Agglomération.

- Transformation en Communauté urbaine : questionnement sur le prochain mandat, attention le PLUi serait obligatoire.

### 3 / Mobilité

#### Ouverture / Désenclavement

- Le 4<sup>e</sup> Pont de l'Isère est vu comme une nécessité (« Il ne peut pas en être autrement ») pour désenclaver le nord de l'Agglomération, favoriser le développement économique, relier les hôpitaux du secteur et faciliter l'accès à la gare de Rovaltain. Le financement reste à définir (CPER ?), sachant que la maîtrise d'ouvrage sera obligatoirement faite par le Département.

#### Développement

- Favoriser le développement et la sécurisation des pistes cyclables, ce qui pourrait devenir un critère d'aide aux communes.
- Bien que les efforts en matière de transports en communs (bus notamment) soient visibles, il s'agit d'augmenter le cadencement des bus notamment dans les communes périphériques les plus éloignées.
- Aider au développement de l'auto-partage dans les communes périphériques.
- Sur la question du nœud rhodanien du sillon alpin, garantir au secteur Valence-Romans une desserte ferroviaire de qualité.

- Généraliser la participation citoyenne sur le territoire pour faire émerger les besoins de la population en matière de mobilité (voire dans d'autres domaines).

### 4 / Solidarité financière

#### Solidarité

- De nouvelles pistes devront être tracées pour renforcer encore plus les outils mis en place pour garantir la solidarité territoriale.
- Par ailleurs, il est proposé de créer une incitation à la fusion des communes.
- Enfin, il faudra renforcer la juste répartition de la fiscalité provenant de la croissance économique du territoire d'une part entre les communes mais aussi entre les communes et l'Agglomération.

#### Flexibilité

- Aller encore plus loin sur le pacte fiscal.
- Suggestion de revenir à un taux de participation financier des communes à 30% (au lieu de 50% aujourd'hui).
- Nécessité de faire évoluer les critères de définition de la richesse des communes, prendre en compte les spécificités des territoires (critères de population, existence ou non de zones d'activités...).
- Comment resserrer les écarts de richesse sur le territoire ?
- Fonds de concours : très apprécié.

### 5 / Accès au service public intercommunal

**Intensifier la relation aux usagers (eau, déchets).**

**Intensifier les relations avec la population et entre élus** (« Il faut que l'Agglomération vienne au village »).

**Augmenter la communication sur ce qu'est l'Agglomération**, son rôle, ses actions (vulgarisation à prévoir).

**Prévoir un élu référent (en charge de la cohésion territoriale ?)** qui pourrait participer aux réunions publiques, aux conseils municipaux, ...

**Prévoir des séminaires en début et à mi-mandat.**

**Mettre en place un guichet unique mobile** qui parcourrait le territoire pour aller à la rencontre des habitants.

**Prévoir un diagnostic des territoires oubliés** et déterminer les modalités d'actions de l'Agglomération.

**Un besoin d'information et de formation en début de mandat pour les élus** communautaires et municipaux (pack accueil ?).

**Laisser une place à chaque commune dans les commissions.** Prévoir une simplification de ces commissions pour susciter la participation.

**Nécessité de faire un bilan de compétences** (Agglomération - communes) en début de chaque mandat (trop de compétences déléguées ? Pas assez ?).





